

Organisée par le Réaap 29 et le PRH 29, cette journée de l'atelier Handicap et Parentalité, "N'oublions pas de faire la liaison" Éducation partagée, des outils pour échanger! s'inscrivait comme une suite à la journée «Éducation partagée. Mieux se connaître pour mieux coopérer» qui s'était tenue en novembre 2022 au Relecq-Kerhuon.



La trentaine de participants a travaillé en ateliers après l'intervention de Martine Peltier-Le Teuff, psychologue à Parentel sur la question « Pour les parents et les professionnels, que veut dire échanger autour de l'enfant ? », et des présentations de différents outils/documents... de liaison

L'atelier handicap et parentalité est né à la suite de la journée départementale en 2018. Face au constat que les différentes structures qui travaillent avec les mêmes enfants ne se connaissent pas, les professionnels se posent la question « Comment peut-on prendre le plus possible en compte les besoins de l'enfant ? » Il manque quelque chose comme un outil qui permette de travailler autour d'un enfant, saisi par les professionnels et par les parents, et de faciliter la communication.

« Pour les parents et les professionnels, que veut dire échanger autour de l'enfant ? »

Intervention de Martine. Peltier Le Teuff, Psychologue clinicienne à Parentel, co-pilote du Réaap

N'oublions de faire liaison.

Des outils de partage de connaissance de l'enfant émergent à plusieurs endroits.

Comme un fait social, dans la cité. Ces outils vous seront présentés tout à l'heure.

Les lieux où ces outils émergent sont ceux où l'enfant est accueilli en dehors de ses parents. Ils sont issus des municipalités où l'outil peut s'appeler livret d'accueil personnalisé. Ils émanent aussi des Pôles Ressources Handicap et se déclinent en fiche de connaissance. Il peut aussi se nommer livret d'accompagnement personnalisé avec pour sous-titre "De mon premier accueil à la scolarisation" livret en cours de préparation par la ville de Brest

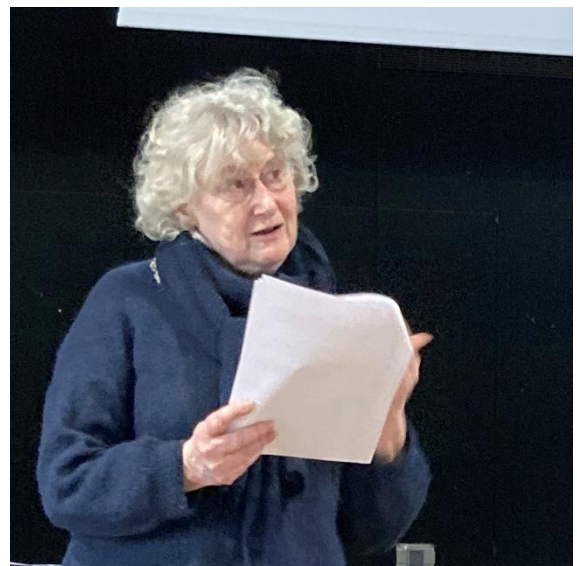
Dans quel contexte ces écrits émergent-ils ?

L'on peut se dire que ces outils surgissent du croisement de différentes mises en œuvre de politique publique.

Situons 4 grands axes :

- **1^{er} axe - Intégration et inclusion des enfants en situation de handicap.**

Celle de la prise en compte de la question du handicap, notamment celle de l'accueil des enfants en situation de handicap dans le champ de la communauté : les crèches, les centres de loisirs, l'école etc. Les lieux où il s'agit d'accueillir ces enfants dans le cadre du droit commun et du respect des lois concernant l'intégration et l'inclusion. (Lois 2002, 2005 etc.).



« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Reconnaître le rôle des parents. Charte Nationale du Réaap.

Chapitre 1. Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

Penser l'éducation à travers la proposition d'accompagnement

Chapitre 4. Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

- **2^e axe - Porter attention aux professionnels**

Chapitre 8. Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre : ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques. À compléter

- **3^e axe - L'éducation populaire**

L'éducation populaire en France relève à la fois d'un idéal d'émancipation et de pratiques associatives de formation du citoyen ancrées dans des cadres collectifs. Elle privilégie l'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. Ils ont impliqué la mise en œuvre de pédagogies actives s'appuyant sur les capacités de celui qui apprend.

- **4^e axe - L'école et notamment l'école maternelle**

Le plan d'action pour l'école maternelle 2022- 23 insiste sur le fait de donner à tous les élèves les bases de leurs réussites scolaires et garantir leur épanouissement.

« Sa mission est de donner envie d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun. En montrant à chaque enfant qu'il est capable d'apprendre avec succès dans toutes sortes de situations, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

En lui apprenant à collaborer avec les autres, notamment par le jeu, elle place la socialisation comme l'une des compétences fondamentales à acquérir. »

Du point de vue des apprentissages, il s'agit de donner les bases d'acquisitions du langage et des mathématiques. (<https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300949N.htm>)

C'est dans ces quatre grands axes de références que j'ai choisi de situer mon intervention aujourd'hui.

- Reconnaître le rôle, le projet et les compétences du /des parent(s).
- Aider à l'émergence des savoirs : savoirs « profanes » liés à l'exercice de la parentalité comme peut les appeler Frédéric Jésus
- Aider un enfant à aller vers le savoir et le vivre ensemble

- Former les professionnelles aussi bien pour ce qui concernent leurs missions auprès des enfants que celle d'accompagnement des parents

La proposition des outils partagés pour faire liaison entre parents et professionnels me semble contenir en elle-même ces grandes orientations de l'éducation : l'accueil et l'accompagnement des enfants, de tous les enfants, leurs inscriptions dans la socialisation et le savoir, l'accompagnement et l'écoute des parents, celui du soutien à la parentalité.

A partir du point n°8 de la charte nationale du REAAP, cet accueil du parent, ce soutien à la parentalité est haussé à une valeur de compétence. L'accueil, l'écoute et l'accompagnement sont reconnus comme compétence. Une compétence que l'on reconnaît comme issue de l'expérience en proposant aux bénévoles ou aux professionnels de pouvoir parler de leurs rencontres avec les parents en analyse de la pratique.

De la difficulté d'être parent : une idée de la coéducation

J'ai repris quelques grandes lignes que soutient Frédéric Jésus lorsqu'il traite de la notion de co-éducation. Il affirme que dans leur immense majorité, les parents sont authentiquement soucieux de faire grandir leurs enfants, de les protéger et les conduire à une émancipation harmonieuse. Ils sont aussi les premiers à admettre qu'ils ne peuvent, ni généralement ne le souhaitent, faire seuls face aux difficultés, ni même aux joies que comporte cette feuille de route aussi formidablement banale qu'ambitieuse. A partir de leurs préoccupations éducatives, les familles se mettent souvent en recherche de solution.

La famille nucléaire tend à s'ouvrir, à se recomposer, et à s'appuyer sur des alliances plus ou moins inédites. Une co-éducation intra voire extra familiale se développe.

(Je me demande si nous ne sommes pas en train de nous dégager de la notion d'insuffisance parentale.)

Frédéric Jésus insiste beaucoup sur le fait d'entendre autour de l'enfant les deux parents, même séparés. Il précise : « il en va de l'intérêt de l'enfant, que ses deux parents, même séparés, co-signent son inscription en crèche, à l'école, reçoivent des informations et participent aux choix relatifs à la scolarité qu'il reçoit, au suivi socio - éducatif qui le concerne. (Autorité parentale partagée depuis 2002 inscrite dans le code civil, en harmonie avec la convention internationale des droits de l'enfant)

Le respect de ses règles renforce, selon lui, l'efficacité des professionnels.

F. Jésus soutient une conception citoyenne de la parentalité : on peut même affirmer que la forme la plus aboutie de la responsabilité parentale consiste à reconnaître que l'on ne saurait en tant que parent ou couple parental porter seul l'ensemble des responsabilités éducatives. Il souligne aussi le besoin qu'ont les parents de ne pas se sentir seuls et cette nécessité qu'ils ont de ne pas rester isolés. L'on peut prolonger ce besoin de ne pas être seul par le besoin de parler l'enfant, et à partir de cette parole dire leur expérience parentale.

Les outils partagés s'inscrivent, me semble-t-il, dans un cadre de co-éducation. Ils donnent un contour, un cadre posé à une rencontre où deux sphères se croisent : la sphère privée des relations personnelles et la sphère publique des institutions et des professionnels auxquelles ils sont censés faciliter un accès après en avoir explicité les missions. (La notion d'information concernant les outils partagés).

Un partage, une coopération suppose de commencer par se rencontrer vraiment avant même de penser à agir ensemble. C'est avant tout d'une posture nouvelle dont il s'agit : reconnaître réciproquement ses compétences et ses limites, ne pas hiérarchiser le talent des différentes interventions, agir dans la complémentarité et la mutualisation.

Bien entendu, cela ne peut se faire qu'en partageant des valeurs communes : celles qui proposent de faire advenir un petit d'homme libre et citoyen. Pour autant, il n'est pas question de confusion des rôles. Chacun a ses missions ; celle du parent d'élever son enfant au long cours, celles des professionnelles à partir de l'exercice de leurs fonctions et des missions qui en découlent. Cette culture nouvelle de co-éducation fait le pari d'une

rencontre et d'un échange basés sur le respect et la confiance mutuels, la convivialité et même parfois une conflictualité constructive.

Ces moments de rencontres peuvent s'avérer reliant et inventifs, fait d'une curiosité respectueuse. A partir d'une relation plutôt égalitaire avec les professionnels, les parents sont autorisés à transmettre un savoir qui permettra aux professionnels d'avoir déjà fait connaissance avec l'enfant avant même d'engager son travail avec lui. En parlant avec les professionnels, les parents organisent leurs savoirs « profanes » et l'expertise d'expérience qu'ils détiennent. F. Jésus souligne que les enfants et les jeunes sont formidablement attentifs et réceptifs à un tel climat ». p 199

Au moins deux effets se dégagent de la rencontre avec les parents : les reconnaître, les narcissiser dans leur exercice parental, et reconnaître leur citoyenneté en tant que parent : la famille étant la plus petite des collectivités territoriales. p 207

Faire liaison : le besoin de faire connaissance

Il y a à définir un temps, un lieu, un espace pour parler de l'enfant/ avec l'enfant.

C'est un moment de première rencontre qui inclut un moment d'accueil. Comment s'y prend-on, est-ce une fiche que l'on remplit ensemble en présence ? Est-ce une fiche que l'on demande aux parents de remplir chez eux ? Est-ce une fiche support à l'échange ? A quel moment ? Avec l'enfant ?

Au-delà de l'identité qui indique l'autorité parentale et la responsabilité parentale, c'est une fiche qui donne la possibilité de s'adresser aux parents, et à l'enfant.

L'équipe qui accueille l'enfant se met en position de recueillir le savoir « profane » des parents. D'une part ce savoir porte sur les besoins de l'enfant.

Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant

C'est interroger une construction sociale, culturelle, clinique, juridique qui s'inscrit dans une historicité, une temporalité et un contexte donné. Si l'on se réfère à la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant (Rapport de Marie-Paule Martin-Blachais - février 2017), on repère les besoins :

- Physiologiques et de santé,
- De protection,
- De sécurité affective et relationnel,
- D'identité,
- D'estime de soi et de valorisation,
- De règles et de limites,
- D'expérience et d'exploration du monde.

Ces besoins communs et universels sont reconnus fondamentaux, dans le sens où leur satisfaction permet la construction du sujet dans la plénitude de ses potentialités, du respect de ses droits et au service de son développement et de son accès à l'autonomie et à la socialisation.

Les fiches de connaissances que l'on va vous présenter reprennent ces besoins fondamentaux.

Inscrire son enfant à la crèche, à l'école c'est venir dire encore sa filiation (enfant de) et se placer en termes de parent civilement responsable de l'enfant. C'est aussi par délégation le confier à d'autres dont c'est le métier de participer à l'éducation des enfants. L'on sait combien dans les familles l'on parle de ces premières entrées en crèche, au centre de loisirs, à l'école.

Les fiches proposent aux parents de dire la singularité de l'enfant dans une description à partir de la quotidienneté de l'enfant. Dans ce moment d'échanges des informations vont être données, mais au-delà des informations c'est une parole du parent sur l'enfant.

Le parent en fera une parole pleine (où l'on s'engage) ou une parole plus vide où l'on s'engage moins... Ce qui nous renvoie à ce que parler veut dire, dans le sens de quelle place on occupe dans sa parole.

Notre place dans le langage est éminemment singulière : elle est faite, de notre histoire, en tant que récit, elle est faite de notre corps, ou plutôt des sensations de notre corps, de nos affects, de nos vécus émotionnels, et de la façon dont nous pouvons nous les représenter en images et en mots, en sons parfois. Cette place dans le langage est faite aussi de l'image que nous nous donnons de nous-même.

A travers le parent qui parle, c'est l'enfant bien sûr qui est parlé, mais le parent qui parle de lui-même, à travers ces expériences de parents mais aussi de ces idéaux parentaux.

Un dernier point : l'un des enjeux majeurs de l'éducation est de viser l'autonomie de l'enfant que nous élevons, que nous accompagnons. C'est un trajet qui se construit tout au long de la vie, car nous sommes, dès notre conception, dès notre naissance, tout à fait dépendant des autres qui nous entoure et prennent soins de nous.

La fiche de connaissance fait appel à ces deux mouvements celui de prendre soin de l'enfant, de lui apporter sécurité et affection, sécurité physique et sécurité affective pour l'amener à se construire, à se doter, d'un savoir pour aller vers l'ailleurs et pouvoir à terme se séparer. (De ce point de vue, les enfants présentant des signes d'autisme nous montrent combien il est difficile de construire ces mécanismes de séparation quand l'accès au symbolique fait défaut).

Pour se séparer, il faut pouvoir supporter l'absence, se la représenter, pouvoir supporter de ressentir le manque..., c'est à dire entrer dans la valeur symbolique du langage. C'est un long trajet qui va de la présence du doudou, à l'acquisition du langage, à l'acceptation des règles, c'est à dire de pouvoir supporter le non et l'inter-dit, l'inter-dit qui autorise.

Bibliographie

Frédéric Jésus. « Deux parents n'y suffisent pas ». *De la difficulté d'être parent*. Sous la direction de D.Coum.

Bertrand Dubreuil. *Accompagner le projet des parents en éducation spécialisée*. (Chapitre 1, 2 et 3). Ed. Dunod. 2006

Présentation de différents outils/documents...de liaison

Fiche de connaissances - PRH 29 (intervention de Marjorie Segalen)

Le Pôle Ressources Handicap est un numéro unique pour les familles qui cherchent un mode de garde en milieu ordinaire. Il fait de la sensibilisation d'équipes à la question du handicap + politique, réflexion mise en place pour faciliter le quotidien.

La fiche de connaissance mise en place par le PRH 29 appartient au parent. C'est un support qui permet le lien entre les structures. Elle essaie de recentrer les infos pour que les professionnels accueillent les enfants au mieux. L'idée est que le parent est le premier à donner les infos sur l'enfant. Idée d'une cohérence sur le parcours.

La fiche compile différents renseignements de la vie quotidienne (habillage, repas, hygiène...), le besoin de repos, la relation aux autres...

FICHE DE CONNAISSANCE

Cette fiche nous permettra de mieux connaître votre enfant à travers sa personnalité et ses besoins particuliers et de mieux prendre en compte vos attentes. Elle sera transmise (uniquement) aux personnes en charge de votre enfant avant son premier jour d'accueil.

Fiche mise à jour le :

Nom: _____
 Prénom: _____ Né.e le : _____
 Structure ou lieu d'accueil: _____
 Référent au sein de l'accueil : _____
 Mail : _____ Tel : _____





Mon identité	Mon âge : _____ Mon adresse : _____ Je vis avec Le nom de mes frères et sœurs : _____ De mes parents : _____ N° de téléphone de mes parents : / Mail : _____
Les souhaits et attentes de mes parents	Période d'accueil souhaitée: Période de familiarisation <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi Sur combien de semaines ? Fréquence et rythme d'accueil <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi Toutes les semaines ? Horaires éventuels : _____ Rythme d'accueil : <input type="checkbox"/> Régulier <input type="checkbox"/> Occasionnel Souhaits pour son enfant : _____ Attentes particulières des parents (socialisation, échanges...): _____ Craintes ou inquiétudes avant l'accueil : _____



1

Ma vie quotidienne	Mes capacités dans le mouvement, dans « faire seul » Habillage : texture adaptée et appréciée  Conseils aux adultes : _____
Les repas, où j'en suis	Mon mode d'alimentation (allaitemnt, biberon, cuillère particulière ou non), mes capacités, mes besoins (dissocier les aliments), les heures, les attentions particulières (gouts particuliers, bruit, l'installation...), les difficultés alimentaires ...  Conseils aux adultes : _____
Change, aller sur le pot, les toilettes, où j'en suis	Quelles sont mes capacités et mes besoins (mon confort, mes moyens d'expression), le matériel spécifique (réhausseur...), les difficultés particulières...  Conseils aux adultes : _____
Dormir, me reposer	Mes capacités à m'endormir, mon rythme et mes besoins (mes signes de fatigues, ma fatigabilité, mon temps d'endormissement, mes rituels (bras, lumière, objet transitionnel), les difficultés particulières...  Conseils aux adultes : _____

3

Je suis unique, mes particularités Ce que mes parents ont envie de dire sur moi	Mes besoins particuliers, mon parcours de l'enfant, ma personnalité.  Conseils aux adultes : _____
J'aime Ce qui me plaît, m'intéresse et m'apaise	
Je n'aime pas Ce qui est plus difficile pour moi	

Moi et les autres Ma relation avec les autres enfants et les adultes	Je suis capable de sourire, réagir à mon prénom, suivre du regard... mes besoins... Ce que j'aime ou non (le contact aux autres, les petits groupes, le bruit, être en mouvement...)  Conseils aux adultes : _____
La communication Où j'en suis	Je suis en capacité d'échanger, je souris, je pointe les objets, je babille, j'ai quelques mots, je fais des petites phrases, j'ai une aide (bébé signe, pictogrammes...)  Conseils aux adultes : _____
Mes émotions Comment j'exprime mes émotions ? Qu'est-ce qui les provoque ? Comment je les gère ?	J'exprime facilement ou non mes émotions, (rit, pleurs, mord, tape...) Est-ce que je suis sensible aux émotions des autres personnes autour de moi, du bruit, au toucher ?  Conseils aux adultes : _____
La motricité Les activités Les découvertes Où j'en suis ?	Je suis capable de tenir ma tête, de me retourner, de me déplacer en rampant..., de m'asseoir seul, monter les escaliers, j'aime quand les activités sont de courte durée ou pas, lorsqu'elles sont dynamiques ou pas, quand j'explore de nouvelles sensations ou non...  Conseils aux adultes : _____
Les petits TRUCS Les petites choses qui peuvent m'aider	

L'EMPLOI DU TEMPS de ma semaine	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
					
VIGILANCE- SECURITE- SANTE <i>Ce qu'il faut savoir sur ma santé et comment me protéger</i>					
					
Des questions ou d'autres informations à transmettre ?					
Personnes ressources : Autorisez-vous à ce que je les contacte ?					
- pédiatre de l'enfant ou médecin de famille :					
- spécialistes, rééducateurs :					
- autres personnes ressources :					

5

Livret d'accompagnement personnalisé – Ville de Brest (Pascale Le Rouzic, Responsable qualité d'accueil)

Facilitation pour les familles qui ont des enfants handicapés mais pas seulement, l'idée étant que ce livret serve au plus grand nombre, y compris dans le milieu associatif.

La réflexion qui a amené l'outil partait du constat que quand il y a une rupture d'accompagnement, il y a répétition de l'histoire par les parents aux différents professionnels. La hiérarchie faisait que des équipes pouvaient ne jamais rencontrer les familles et qui pouvaient alors mettre en œuvre des réponses pas adaptées.

Afin de faciliter la communication > réflexion sur la mise en place d'un outil pour :

- Construire les échanges sur les besoins et compétence des enfants et les besoins et attente des familles
- Faciliter les échanges entre les professionnels de structures différentes.

A noter que c'est un outil qui ne permet pas la rencontre s'il n'y a pas eu avant une réflexion pour mettre en place l'accueil. La ville n'est pas propriétaire de ce livret. Ce sont les familles qui choisissent ce qu'elles y mettent. Présentation du livret >



Liuret d'accompagnement personnalisé

De mon premier accueil
à ma scolarisation



Nom
Prénom
Né(e) le :

Pourquoi ce livret ?

Votre enfant est accueilli dans une structure municipale Petite Enfance et est destiné à entrer dans quelques années dans une Ecole Publique, à fréquenter en complément de la classe les Temps Péri-scolaires (halte d'accueil, restauration scolaire, temps d'activité périscolaire) et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement municipaux sur les temps de vacances scolaires.



Afin d'accompagner au mieux votre enfant lors de son parcours de vie, la direction Educations de la Ville de Brest vous propose ce livret d'accompagnement personnalisé qui le suivra, si vous le souhaitez, de son premier accueil à sa première scolarisation.

L'objectif est de permettre aux professionnelles de mieux comprendre les besoins de votre enfant et ainsi de mettre en œuvre un environnement sécurisant en lien avec vous, ses parents qui le connaissez le mieux. Nous vous invitons donc à compléter ensemble et de manière progressive ce livret qui vous permettra de partager :

- Les besoins de votre enfant
- Les points de vigilance
- L'environnement et les outils à mettre en place

3



Mon accueil à :



Mon cadre de vie :

Je décris la composition de ma famille (frères, sœurs, âge ...)

Je vis avec :

J'ai un ou des animaux (lequel ? comment s'appelle-t-il ?)

Autre chose que je souhaite partager (famille, domicile, mode d'accueil antérieur) :

Mes premières fois dans le lieu d'accueil :

J'ai rencontré :

Comment mes parents vivent cette étape :

Ce que j'ai aimé ou pas aimé :

Ce qui m'a étonné :

5

CE QUE MES PARENTS DISENT DE MOI

A qui :

Date :

Pour communiquer

- Je suis en capacité de...
- J'ai besoin de ...
- 💡 Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



Dans ma relation aux autres

- Je suis en capacité de ...
- J'apprécie ou je n'aime pas ...
- J'ai besoin de...
- 💡 Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



Mes émotions

- Comment je les exprime (joie, colère, douleur, angoisse, tristesse) :
- Faut-il un accompagnement pour les gérer ? lequel ?
- 💡 Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



6

2^{ème} Temps d'échanges

Avec qui :

Date :

3^{ème} Temps d'échanges

Avec qui :

Date :

7



Pour aller aux toilettes

- Mes habitudes et mes besoins
- Je peux demander et de quelle manière
- Points de vigilance
- ☀ Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



Pour mes vêtements et mes affaires

- Je suis en capacité de
- J'ai besoin d'accompagnement pour
- ☀ Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



La motricité et les activités

- les jeux et activité que j'aime
- J'ai besoin de
- J'ai besoin d'être accompagné pour
- Points de vigilance
- ☀ Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



10

2^{ème} Temps d'échanges	3^{ème} Temps d'échanges
Avec qui :	Avec qui :
Date :	Date :

--	--

--	--

--	--

11



Pour me déplacer, m'orienter

- Je suis en capacité de
- J'ai besoin d'accompagnement et/ou de matériel pour
- Points de vigilance
- ☀ Autre besoin/astuce exprimé par mes parents



Vigilances Santé



Mon médecin traitant :

L'enfant est suivi par (professionnels et créneaux) :

et j'autorise les échanges avec eux : oui non

Copie de la notification MPDPH :

Port de prothèses (auditives, lunettes...) :

Vigilances particulières :

☀ Autre besoin/astuce exprimé par mes parents

12

2^{ème} Temps d'échanges	3^{ème} Temps d'échanges
Avec qui :	Avec qui :
Date :	Date :

--	--

--	--

13

Outils des bilans infirmiers – Éducation Nationale (Véronique Moreau, Infirmière Scolaire)

Outil des infirmières pour recenser les besoins de l'enfant. Les IEN ont peu ou pas de contact avec les parents. Il existe des outils entre les médecins et infirmières.

Fiche Environnement
Habitudes de vie alimentaire
Antécédents de santé

Dans l'éducation nationale, il existe différents protocoles.
Le seul document partagé est le PAI avec une partie sur les soins et une partie sur les besoins.

Rôle d'accompagnement des familles

Visite médicale des 6 ans > occasion de récupérer des informations dans la fiche

Enfants qui ont des troubles du comportement qui ont un impact sur tous (enseignants – autres élèves – familles)

Les IEN travaillent

- Dans les collèges publics et dans les écoles privées et publiques (Bilan dans la 12^e année – Consultation pour faire un point sur l'enfant).
- Dans les lycées (à plein temps > meilleur suivi)

Depuis quelques années, prise en compte du bien-être des enfants à l'école. L'école promotrice de la santé avec l'idée que la santé devienne l'affaire de tous.

Prise en compte des besoins des élèves

GEVASco (Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) est un document interne à l'établissement.

Axes d'amélioration dans l'accompagnement des élèves et de leurs familles.

À souligner que, sur Brest, les IEN travaillent très bien en lien avec la MDA, CMPI, CMPP

Fiche de présentation – Hôpital de jour Winnicott

(Présentée par Marjorie Ségalen qui rapporte la parole de Virginie Lorcy, IDE et de l'équipe de l'HDJ enfants - Winnicott qui ne peuvent être présentes).

« Généralement nous remplissons cette fiche en parlant au nom de l'enfant « je m'appelle... »

Si l'enfant est verbal, nous pouvons le faire participer à la rédaction de cette fiche en lui demandant ce qu'il souhaite transmettre aux personnes qui vont s'occuper de lui.




Pour les informations médicales (diagnostic ou traitement) il faut avoir l'autorisation des parents pour les transmettre (car secret médical) surtout si le document concerne un établissement hors hospitalier.


Ce document est habituellement transmis à des centres de loisirs, IME, colo, Famille d'accueil, ITEP...





Cet outil n'a pas été créé par notre service ni suite à un groupe de travail interne.

Une ancienne collègue éducatrice connaissait cet outil d'un autre endroit où elle avait travaillé et depuis nous continuons à l'utiliser car nous trouvons ce support est agréable à lire, synthétique et surtout pratico-pratique avec des éléments importants et utiles au quotidien dans l'accompagnement des enfants que nous accueillons, qui sont parfois non verbaux ou dyscommuniquants.

Après plusieurs mois ou années d'accompagnement auprès de ces enfants, nous les connaissons bien et ces éléments d'observation et d'analyse sont grandement utiles dans la rencontre avec une nouvelle personne, car avoir connaissance des particularités sensorielles de chaque enfant, ses centres d'intérêts, ses points forts et ses difficultés, peut faciliter la transition d'un service connu vers une nouvelle équipe. »

<u>Nom de l'enfant né le</u>	
	<p>Bonjour, Je m'appelle... J'ai ... <u>ans</u>, Je vis à ... <u>quartier</u>. (Lieu de <u>vie</u>, présentation famille et environnement social)</p> <p>Je suis accueilli à l'hôpital de jour Winnicott enfants depuis... Je viens ... demi-journées par semaine (<u>1</u>) : Je participe au groupe..., bénéficie de séances de, des temps de jeux sur mon groupe d'accueil et un repas thérapeutique. J'ai un suivi en libéral en...</p> <p>Je vais à l'école à <u>8h</u></p> <p>(ici informations générales sur les prises en charge et emploi du temps global/ partenaires , environnement familial, lieu de vie et histoire brève de vie)</p>
<p>J'ai des différences</p> 	<p>J'ai un trouble... Pour moi, c'est compliqué de...</p> <p>(ici informations sur les différents troubles de l'enfant , ses difficultés et éventuellement le diagnostic si autorisation des parents)</p>
<p>J'aime</p> 	<p>Ce que j'aime le plus c'est...</p> <p>(ici informations sur les centres d'intérêts et points forts de l'enfant, renforceurs possibles)</p>

<p>Il est plus difficile pour moi</p> 	<p>Je n'aime pas...</p> <p>Il est difficile pour moi de...</p> <p>(ici informations sur les particularités sensorielles, hypersensibilité/ hypersensibilité, sur les peurs et phobies de l'enfant, les mises en danger...)</p>
---	--

	<p>J'utilise un emploi du temps visuel avec des pictogrammes...</p> <p>(ici informations sur le repérage dans le temps et dans l'espace et les outils mis en place pour aider l'enfant)</p>
<p>Dans la vie quotidienne</p> 	<p>J'ai parfois besoin d'être accompagné dans les gestes du quotidien. Habillage : Je s'habille seul... Sommeil : Propreté : (ici informations sur l'autonomie, les guidances nécessaires verbales ou physiques ou supports visuels utilisés...)</p>
<p>Pour mes repas</p> 	<p>(ici informations sur les particularités alimentaires, la sélectivité alimentaire , autonomie lors du repas , utilisation des couverts... Allergie alimentaire ou régime alimentaire si il y en a un...)</p>
<p>Dans la relation aux autres</p> 	<p>(ici informations sur sa relation avec les autres enfants, avec les adultes...)</p>

<p>Pour communiquer</p> 	<p>(ici informations sur le niveau de langage de l'enfant, troubles prononciation ou particularités comme écholalie..., bilinguisme familial s'il y en a un, difficultés à s'exprimer, outil de communication si il y en a un, Classeur de communication, TLA, PICTO, Gestes gestes...)</p>
<p>En sortie, à l'extérieur</p> 	<p>(ici informations sur le comportement de l'enfant sur l'extérieur, donne la main, mise en danger, trajets en voiture...)</p>
<p>Quand je suis angoissé ou contrarié</p> 	<p>(ici informations sur les manifestations d'angoisses ou de colère chez l'enfant, comment l'enfant exprime ses émotions, la tristesse, l'échec...)</p>
<p>Vigilance santé</p> 	<p>Informations si maladies somatiques (<u>Aspirine</u>, asthme, allergies...) Manifestations de la douleur, échelle utilisée en cas de douleur Vaccinations à jour ou non Allergies Poids/ Taille Traitement en cours avec autorisation de transmission de l'information avec les parents (heure de prise du traitement, information pratique sur la prise du traitement si besoin, mais cela est à titre informatif et doit être délivré sous contrôle de la dernière ordonnance en cas de modification)</p>

Ateliers

Les 5 groupes tournent sur l'ensemble des ateliers. Le travail amorcé dans chaque atelier est complété au fur et à mesure du passage des groupes.

Atelier n°1 *Le sens* - Pourquoi un outil de présentation de l'enfant ?



- Faire connaissance par un premier accueil physique « facilitateur »
- Rassurer
- Se rencontrer
- Une cohérence, continuité dans le parcours
- Avoir une boîte à outils /Prévention
- Une aide pour l'enfant, pour l'adulte
- Proposer des pistes d'accompagnement adaptées
- Laisser une trace temporaire
- Reconnaître l'enfant dans son individualité
- Reconnaître l'enfant/ le parent dans son rôle, le valoriser, le responsabiliser
- Co-construire, co-éduquer, co-cheminer (faire du lien entre les structures, parents)
- Pour éviter la répétition
- Pour donner une place à la parole des parents, des enfants et adolescents
- Faire ressurgir le potentiel de l'enfant
- Avoir des regards croisés
- Recentrer les informations essentielles tout en préservant l'histoire de l'enfant et de la famille
- Renforcer le pouvoir d'agir du parent, de l'enfant face aux institutions
- Avoir une vision globale de l'enfant
- Limiter les préjugés, les étiquettes
- Outils de transmission entre pro/équipe/partenaires/parents
- Outil évolutif qui permet des points/bilan réguliers
- Renforcer la qualité d'accueil au quotidien
- Permet de faire connaissance et d'échanger sur le projet de la structure
- Permet de mieux saisir la demande des parents
- De mettre en place un climat de confiance
- Accompagner l'enfant dans son auto-détermination

Les limites - Les limites - Les limites - Les limites -

Les limites - Les limites - Les limites -

- Des professionnels formés
- L'éthique portée par l'institution
- De quoi a-t-on besoin ? / Qui en a besoin ?
- Le temps que l'on peut dégager
- Un document ajustable, réactif et mis à jour en lien avec l'évolution de l'enfant
- Risque de ritualisation qui enferme (si chacun reste enfermé dans un protocole de prise en charge qui ne prend pas de risque, ne tente pas de faire autrement)
- Stigmatisation
- Cadre légal qui définit son utilisation
- La forme/ La confidentialité et sa durée de vie : ne transmettre que ce qui est utile
- Qui répond et qui remplit ? Parents, jeune, représentant légal ?
- Utilisation et appropriation par les équipes
- La trace écrite
- Validation ?
- Secret professionnel et déontologie
- La confiance parents/professionnels/enfants/institution
- La clarté, l'objectif du support
- Le respect partagé
- Adaptabilité du support écrit, FALC
- Ce n'est qu'un outil

Les limites - Les limites - Les limites -

Les limites - Les limites - Les limites - Les limites -

Atelier n°3 La procédure d'utilisation – Comment un tel outil est-il mis en œuvre concrètement ?

« Imposer son utilisation aux structures de l'accueil mais pas aux professionnels »

Bien distinguer ces deux notions. En effet, tout le monde n'est pas à l'aise pour accueillir. L'accueil est une compétence professionnelle qui doit être soutenue, reconnue*, authentique sincère**.

(à travailler avec les élus/ dans des notions d'engagement réciproque entre institutions et structures d'accueils)

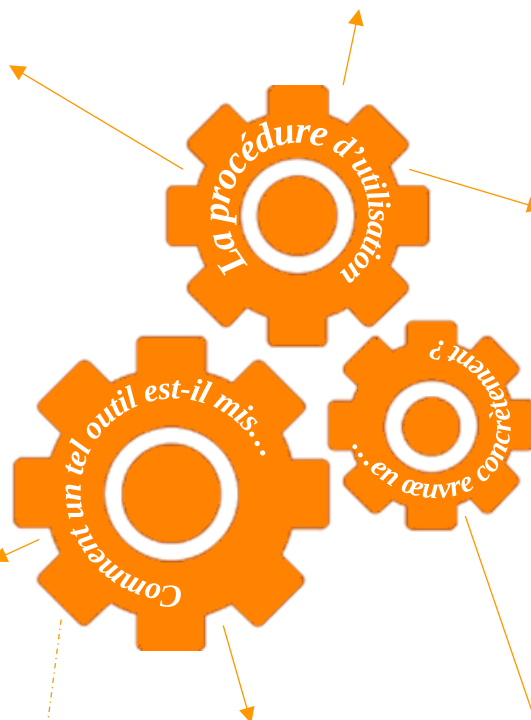
*Soutenue et reconnue = en tant que temps de travail sur l'accueil des parents
 ** Authentique et sincère : cf. travail sur la posture d'accueillant

Il peut être utilisé dans les instances existantes (équipes de suivi de scolarisation, équipes éducatives). Il est un appui pour les familles pour parler de leur enfant.

Sensibilisation sur l'existence de l'outil auprès des réseaux : Education Nationale, RPE, EAJE et ACM, professionnels de santé lors des temps de formation ou autre, à des échelles territoriales (bassins de vie/intercommunalités) en s'appuyant sur les chargés de coopération

Cela nécessite un travail sur la posture d'accueillant (déontologie, éthique).

- *Ce n'est pas donné à tout le monde d'accueillir.*
- *Ce n'est pas forcément à la direction de la structure d'accueillir le parent. La direction peut le faire au niveau du cadre, de l'aspect administratif, de la présentation du projet mais sur le volet accueil de la famille, cela peut être une autre personne.*



Appropriation

- Il est écrit et surtout validé par la famille lors d'un 1^{er} temps d'échanges (familles / pros). C'est un prétexte à la discussion et à l'échange.
- Le parent est le propriétaire et il a conscientisé l'importance de se l'approprier.
- L'évolution et le suivi du doc se fait conjointement parent et pro.
- Il peut s'enrichir par les observations et les connaissances et être un facteur d'innovation tant du point de vue des parents que des professionnels.

Faire un premier accueil personnalisé sur le premier lieu de vie ordinaire de l'enfant (lors du premier accueil) / crèche, école, alsh...

Il est écrit avec accompagnement et validé par la famille lors d'un temps d'échanges. C'est un prétexte à la discussion et à l'échange.

Document unique qui est partageable avec les autres partenaires dès lors que la famille est d'accord.

Faire des RDV réguliers et programmés en fonction de la rythmicité de la structure (période de familiarisation différent d'une EAJE à une autre. etc.).

Sécurisation du document

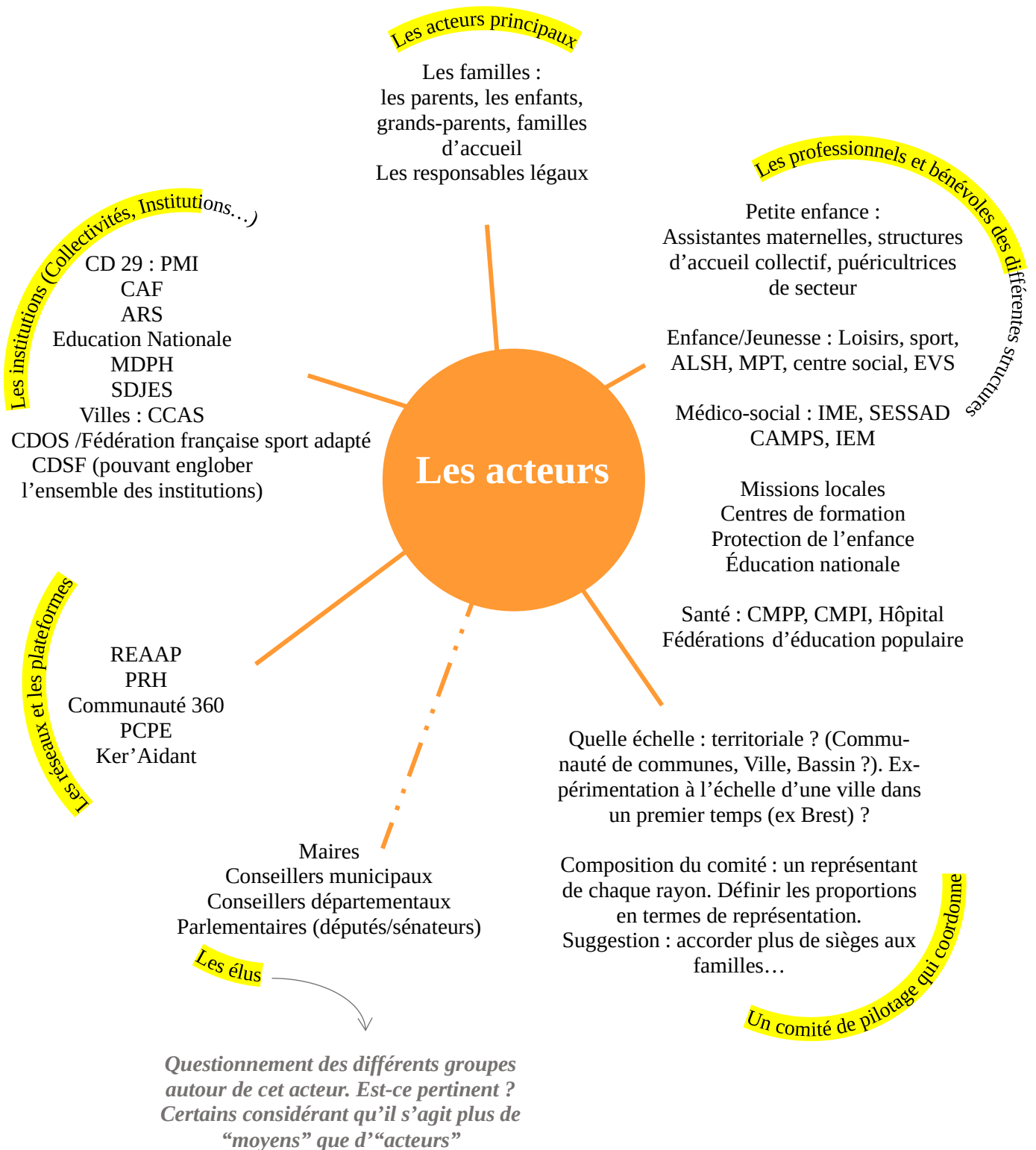
- Mettre un cadre ?
- Combien de temps garde-t-on le document ? = jusqu'à la fin de l'accueil de l'enfant ?
- L'enfant a le droit aussi à l'oubli. On peut rappeler aux parents l'importance de le transmettre par exemple à l'ACM ou au périscolaire après être passé à la crèche. « On l'invite à » mais pas d'obligation.
- Lieu de stockage dans un espace sécurisé dans nos structures.

Où je trouve le document vierge ?

- Le support, le document « vierge » peut être trouvé sur les portails famille des collectivités, livret de présentation des structures, présenter lors des réunions de rentrée, lors de portes-ouvertes, PMI).
- Importance d'informer de l'existence de ce document auprès des professionnels libéraux (ergo, psychomot, orthophoniste, etc.) et des structures.

Point de vigilance : ce n'est pas un outil d'évaluation.

Atelier n°4 Les acteurs - Qui fait vivre cet outil ?



La fiche doit

- Être simple à comprendre et à remplir / FALC
- Être colorée
- Être complémentaire au dossier d'inscription
- Papier ou numérique ?

Elle doit contenir

- Période définie de l'accueil :
Date de l'entretien, qui remplit ? qui est présent ?

- Santé :
- Pathologie
 - Aménagements
 - Matériel spécifique

- Consentement des parents / transmission
d'informations (lesquelles, à qui et pendant
combien de temps ?)

- Emploi du temps et déplacements extérieurs

- Météo des parents et de l'enfant

- Projets de l'enfant

- Identité : Utiliser le « JE »
- Nom / Prénom
 - Date et lieu de naissance
 - Composition familiale :
parents (emploi, disponibilité) / fratrie
 - Animaux
 - Ecole / structure
 - Profil de l'enfant

- Personnalité de l'enfant
- Repos
 - Repas
 - Jeux
 - Habitudes
 - Loisirs et activités

- Boîte à outils / conseils / remarques des
parents et des pro

- Personnes ressources

- Calendrier des rencontres

À déterminer :

Qui conserve la fiche et sous quelle forme ?